

RENSEIGNEMENT A FOURNIR POUR LA LICENCE DE STOCKAGE D'HYDROCARBURES RAFFINÉS

1. Demande de licence de stockage d'hydrocarbures raffinés adressée au Ministre en charge des hydrocarbures ;
2. Nom ou raison sociale, nationalité, domicile, adresse professionnelle du demandeur ;
3. Nom, prénom (s), qualité, nationalité de toutes les personnes ayant une responsabilité dans la gestion de l'entreprise : président, directeur, gérant, membres du Conseil d'administration ;
4. Statuts de l'entreprise ;
5. Etats financiers (ou business plan d'une activité de stockage de produits pétroliers pour les nouvelles sociétés) ;
6. Tout document justifiant la capacité technique du requérant (avoir un personnel qualifié ou s'engager sur l'honneur à les recruter et recueillir l'accord de principe de celui-ci),
7. tout document justifiant la solvabilité financière du requérant (attestation bancaire délivrée par un établissement financier sénégalais) ;
8. éléments sur les systèmes et programmes de la sécurité pour faire face aux accidents en conformité avec les règles en vigueur (POI, Étude de danger) ;
9. Assurance en garantie pour la couverture des risques liés à l'activité ;
10. Etude d'impact sur l'environnement validé par l'administration et le quitus environnemental ;
11. Engagement écrit à construire des capacités minimales de stockage de 5000m³ de produits liquides et/ou 150 tonnes de gaz de pétrole liquéfié (GPL) ;
12. Disposer de toutes les infrastructures requises pour le chargement et le déchargement des camions citernes ;
13. Plan de situation et plan de masse du lieu de stockage ;
14. Copie légalisée de l'autorisation d'occuper ou du titre de propriété de l'emplacement dûment délivré par l'autorité administrative ;
15. Plan détaillé des installations conformément à la réglementation sur les établissements classés relativement :
 - au respect des distances de sécurité ;
 - au choix des matériaux utilisés ;
 - aux moyens de lutte contre l'incendie ;
 - aux mesures de protection de l'environnement.
16. frais d'instruction de 20.000.000 F.CFA

Remarque : en plus du dossier physique à déposer au Bureau du courrier, merci de faire un dossier sous format électronique à mettre dans une clé USB à déposer à la CRSE